

LE MUSÉON

Revue d'Études Orientales

Fondé en 1881 par Ch. de HARLEZ

Subventionné par la Fondation Universitaire

Tome XL

(de la collection complète)

(avec une planche hors texte)

Siège Social :
2, RUE DE L'ÉCLUSE
LOUVAIN

J.-B. ISTAS, Éditeur
74, Rue de Bruxelles, 74
LOUVAIN

1927

'Εάν ἀπό καταφρονήσεως τοῦ μαγείρου κενοθῆ τὸ ἐφητόν ἦ οὐ ποιεῖ αὐτό καλῶς : ποιήτω μετανοίας : ν : ἀφοριζέσθω καὶ τῆς μονῆς ἡμέρας : ζ :

'Εάν μείνῃ ἄγγειον ἀκοάπαστον ἐξ ἀμελείας πολλάς ἡμέρας ἐπιτίμασθω δι μάγγειρος ἡμέρας : δ :

'Εάν λάβῃ τί βιβλίον καὶ μὴ φολάττει αὐτό καλῶς : ἀλλά καταφρονεῖ ποιήτω μετανοίας : ν :

Μοναχός δ ἔργαζόμενος δουλείαν τινά : καὶ ὑκβάλῃ τὸ μανδεῖον¹ αὐτοῦ ἔχει μετανοίας : ν :

Μοναχός δ μὴ εὐρεθών² εἰς τὴν ἀρχὴν τοῦ δόξα έν ύψιστοις
l. 10^a θ(ε)ῷ καὶ ὅταν θυμαῖ ὁ ιερεὺς³ χορὶς ἀσθενείας ή ἐτέρας τινός δουλείας ή μεταπροστάξεως τοῦ ἡγουμένου παρασταθῇ εἰς τὴν τράπεζαν βαλέτῳ καὶ μετανοίας : ο : εἰ δέ καὶ ἔως τοῦ : νν : φαλμοῦ λείφει βαλέτῳ μετανοίας : φ :

L. TH. LEFORT.

S. PACHOME ET AMEN-EM-OPE.

Lorsque seront terminées, l'identification, la classification et l'analyse de l'œuvre littéraire des premiers Pachomiens, celle-ci soulèvera bien des problèmes, dont l'importance n'est sûrement pas soupçonnée par ceux qui regardent avec un certain dédain cette littérature « ecclésiastique ». Nous voudrions, dans une simple note, attirer l'attention sur l'un de ces problèmes, et esquisser les premiers traits d'une solution, qui sera, pour plusieurs, assez inattendue.

On sait que les historiens de la littérature égyptienne rejettent de leur domaine la littérature égyptienne chrétienne, c.-à-d. le Copte, comme étant simplement de la littérature grecque d'expression égyptienne⁽¹⁾. C'est, dit-on, par le canal de l'hellénisme que le christianisme a compénétré l'Egypte ; et les sources grecques de la nouvelle doctrine furent successivement traduites ou adaptées pour atteindre jusqu'aux éléments les moins hellénisés, vraisemblablement les basses classes, qui avaient conservé la langue nationale ; d'où, naquirent le copte et sa « littérature ».

Ce jugement, aussi sommaire que courant, repose sur le fait, que les textes généralement connus sont en effet des traductions, faites sur le grec, de la Bible, des apocryphes, actes des Martyrs, instructions diverses, etc. Remarquons d'abord, que cette abondance de traductions, très naturelle

(1) A. ERMAN : *Aegyptische Literatur*, p. 38 (Kultur der Gegenwart, Berlin 1906). Dann hat das Christentum auch diese (pharaonische) Literatur erbt, und hat eine neu in der jüngsten Volksprache, dem Koptischen, hervergeufen; diese hängt schon vom dem griechisch-christlichen Schrifttume, und hat mit der ägyptischen Literatur kaum noch etwas zu tun.

(1) μνεῖον corr. en μνᾶς. (2) l'esprit doux corrigé en esprit rude ; les trois premières lettres, ligaturées ensemble, ne peuvent guère être que εὐρ.

dans un pays où les documents officiels tant ecclésiastiques que civils étaient rédigés en grec, n'est pas du tout propre à l'Egypte, et n'a rien en soi de meurtrier pour la littérature originale ; en second lieu, — et ceci est d'importance —, ce qui nous reste à présent de la littérature copte ancienne nous est surtout connu par des textes de la basse Egypte et par un lamentable fouillis de feuillets abîmés, lacérés, arrachés par pièces et morceaux, parfois depuis des siècles, aux codices primitifs, et dispersés au hasard des achats. De la célèbre bibliothèque du monastère blanc, par exemple, près de 10.000 feuillets, aujourd'hui presque tous accéphales, sont répartis entre une vingtaine de bibliothèques publiques ou privées. Naturellement les premiers textes identifiés furent avant tout ceux dont le correspondant grec était connu. Mais de la masse des autres, que sortira-t-il encore ? En fait de littérature originale, l'œuvre d'un Chénoute est encore bien mal connue, même des spécialistes, bien qu'elle se révèle comme particulièrement féconde ; autour et en dehors de lui, d'autres apparaîtront. Voici, en effet, qu'une recherche systématique des œuvres de Pachôme et de son école nous promet une moisson, que nous n'osions espérer. Bref, nous pouvons affirmer que la littérature originale a fleuri en Egypte chrétienne.

Le premier problème, qui se pose dès lors à nous, est de savoir si cette littérature égyptienne, d'inspiration chrétienne, rompt complètement, comme on l'affirme, avec le passé de l'Egypte, pour ne former qu'un rameau exotique de l'hellénisme christianisé ; il importe de rechercher jusqu'où la mentalité de ces égyptiens fut pénétrée d'hellénisme ; est-il vrai que ces gens pensaient grec, tout en continuant à parler égyptien ?

L'examen, à peine commencé, de l'œuvre des Pachomiens nous permet de répondre dès maintenant d'une façon précise

à cette question, comme nous allons le montrer brièvement par un exemple typique.

Nous avons déjà dit ailleurs (1) que la règle de Pachôme constituait probablement le plus ancien monument connu de la littérature copte originale ; et il va sans dire que cette charte fondamentale du monachisme chrétien ne peut guère être considérée comme une pièce de littérature profane ; elle se présente donc bien comme matière typique d'examen de la mentalité égyptienne chrétienne ; et dans cette règle, il existe un chapitre que le hasard a bien voulu nous conserver presqu'intégralement dans la langue originale, de façon à nous garantir contre les élégantes libertés des traducteurs.

Or dans ce chapitre, on peut lire un long portrait moral du parfait *p̄ēnīm*, ou chef de groupe monastique (2) (on dirait, dans le monde militaire, du parfait sous-officier). A la lecture de ce portrait, on est frappé, d'abord par le fait que les qualités requises sont exprimées par de courtes formules et sous forme négative : *qui ne désire pas ...*, *qui ne pose pas ...*, *qui ne perd pas ...*, *qui ne déserte pas ...*, etc. Est-il besoin d'insister sur une forme, que les moins initiés à la littérature égyptienne connaissent, au moins de nom, par la *confession négative* (3) ? Ensuite on est frappé par le caractère sententieux des formules, donnant l'impression que ce portrait est une mosaïque de citations. Connaissant l'habitude, qu'a la littérature monastique, de « saupoudrer » son langage de citations bibliques, nous avions tout d'abord à rechercher dans la Bible les sources d'où pourraient sortir ces aphorismes. Nous avons

(1) Muséon, t. XL, p. 31.

(2) Chaque monastère pachomien était, comme le peuple d'Israël, divisé en *tribus*, et les tribus, en *maisons*. Dans une maison on groupait les hommes de même occupation. Les chefs de maison, *p̄ōmī*, assistés de leur *second*, constituaient les vraies chevilles ouvrîères de la communauté.

(3) Même pour le fond, il est intéressant de comparer ce chapitre du *Livre des Morts* avec notre texte.

obtenu le résultat suivant : à peu près la moitié de ces formules n'y ont pas trouvé de correspondant, même *ad sensum*; une vingtaine peuvent y trouver une correspondance *ad sensum* plus ou moins satisfaisante ; deux ou trois semblent s'y retrouver à peu près *ad verbum* — (remarquons en passant que ces correspondances *ad verbum* et *ad sensum* nous renvoient à peu près exclusivement à *Proverbes XVII-XXX*, et aux premiers chapitres de *Sagesse de Sirach*) — (¹). Attendu que dans l'aphorisme la forme est d'importance primordiale, on se demande avec raison pourquoi Pachôme, s'il suivait la Bible, aurait presque systématiquement modifié les formules ; par exemple : *tu ne verseras pas du fiel dans la bouche d'un aveugle*, au lieu du texte biblique (*Levit. XIX, 14*) rétabli, on se demande pourquoi, dans la traduction de S. Jérôme : *tu ne placeras pas d'obstacle devant les pieds d'un aveugle*. Il nous fallait donc chercher en dehors de la Bible canonique. Ayant vainement scruté le reste de la littérature chrétienne primitive, le caractère nettement gnomique du morceau nous poussa à risquer un coup de sonde dans la littérature morale pharaonique. Ce ne sont guère que quelques miettes de cette dernière, que le hasard a jusqu'ici livrées à notre curiosité ; et encore devons-nous nous contenter d'une intelligence fort fragmentaire de ces reliques, dont la plus « jeune », la « Sagesse » d'Amen-em-ope, est d'une douzaine de siècles antérieure à Pachôme (²). Malgré des circonstances si peu favorables, la sonde a ramené les éléments que l'on peut voir dans le tableau suivant :

(1) La question des citations bibliques et autres dans les œuvres des Pachomiens sera reprise en détail après l'identification de tous les textes.

(2) Pour plus de facilité nous ferons tous les renvois aux textes égyptiens, d'après A. ERMAN : *Die Literatur der Aegyptier*, Leipzig, 1923 ; pour Amen-em-ope, à l'édition de H. O. LANGE : *Das Weisheitsbuch des Amenemopé*, Copenhague, 1925. Outre la traduction qui accompagne l'édition de Lange, on peut trouver une traduction de A. Erman dans *OLZ*, 1924, p. 241 et sv.; une (d'après Lange), de M^{me} Weynants-Rondy, dans *Chronique d'Egypte*, n° 3, 1926 ; enfin une du P. Mallon dans *Biblica*, 1927 (d'après Erman).

PACHÔME (¹)

(*Le chef de maison est un homme*)

Qui n'est pas surpris en état d'ébriété.

L'ivrognerie : N'entreprends pas de boire une « cruche » de bière (Ani, p. 296) ;

Ne place pas des « cruches » dans ton cœur (Anonyme, p. 244).

Qui n'est pas convaincu de rompre les liens que Dieu a établis au ciel pour subsister sur terre.

Qui ne se lamente pas à la fête du Christ.

Qui dompte sa chair à la manière des Saints.

Sois plein du désir de te garder toi-même (Amen-em-ope § 6) ; cf. Ka-gemni, § 2.

Qui n'est pas trouvé sur des lits de parade, à la manière des « nations ».

Qui n'est pas divisé [(²)]

Qui n'est pas un transporteur de bornes-limites.

Qui n'est pas un homme de ruse dans ses desseins. (Amen-em-ope, § 6).

Qui n'oublie pas l'indigence de son âme.

Qui n'est pas dissolu dans les œuvres de la chair.

Qui ne marche pas avec négligence.

Qui ne se hâte pas de dire n'importe quelle parole inutile.

Ne transporte pas la borne de la limite des champs ; et ne triche (?) pas dans . . . ? (Amen-em-ope, § 6).

N'oublie pas comment tu étais autrefois (Ptah-hotep, § 30).

Cf. Anonyme, p. 244 : *La bière et les femmes*.

Surveille-toi devant tes subordonnés (Amen-em-het, p. 106).

Ne répands pas tes paroles devant le monde (Amen-em-ope, § 21).

(1) Voir le texte copte, la traduction latine, la traduction de S. Jérôme, dans Muséon, t. XL, p. 44 et 57.

(2) Lacune, que l'on peut combler par le texte de S. Jérôme ; nous avons préféré nous en tenir strictement à ce que le copte a conservé.

Qui ne verse pas du fiel dans la bouche d'un aveugle.

Qui n'apprend pas son âme à se dissiper.

Qui n'est pas démonté par le rire [(?)] par un doux langage.

Qui ne laisse pas séduire son âme par un présent.

Qui n'est pas démonté par le langage d'un enfant.

Qui n'est pas abattu par la tribulation.

Qui ne craint pas devant la mort, mais devant Dieu.

Qui ne renie pas par crainte.

Qui n'abandonne pas la lumière pour un mets.

Qui n'est pas un nageur dans ses actes.

Qui n'est pas versatile dans sa langue ; mais qui est sauf dans son langage juste, jugeant et décidant en vérité sans orgueil [(?)

Qui n'est pas aveugle dans la science des Saints.

Qui n'use pas d'injustice avec son prochain par orgueil.

Ne te ris pas d'un aveugle (Amen-em-ope, § 25).

Ne jette pas ton cœur vers le dehors (Amen-em-ope, § 7).

... ses lèvres sont douces, et sa langue est amère (Amen-em-ope, § 9).

N'accepte pas de grain du paysan et ne falsifie pas (Amen-em-ope, § 17).

Ne gémis pas de ta misère (Amen-em-ope, § 7).

Garde-toi devant le maître de toutes choses (Amen-em-ope, § 6).

... ; ne le complimente pas, quand la crainte est en toi (Amen-em-ope, § 10).

Déteste les mets, même quand tu les manges volontiers (Kagenni, § 2).

N'entre pas au tribunal devant un prince, et ne dis pas de faussetés ; ne monte et ne descends pas avec ta réponse, ... , dis la vérité (Amen-em-ope, § 19).

Ne traîne pas au tribunal un homme dans le malheur, et ne

Que l'on ne peut entraîner par la sensibilité (?) de ses yeux.

Qui ne tombe pas par suite du désir de ses pensées.

Qui ne se comporte pas astucieusement.

Qui n'absout pas les injustices.

Qui ne loue pas un homme au tribunal à cause d'un cadeau.

Qui ne condamne pas une âme par orgueil.

Qui ne plaît pas au milieu des petits enfants.

Qui n'opprime pas une âme en vue de ses dépouilles.

Qui n'oublie pas la détresse des âmes indigentes.

Qui ne fait pas de faux témoignages pour un profit.

Qui ne ment pas par orgueil.

Qui ne dispute pas pour une dignité.

Qui ne déserte pas à cause de la peine.

Qui n'égare pas son âme par honte.

Qui ne repose pas ses yeux sur ce qui est servi à table.

Qui n'est pas avide de beaux linge.

fausse pas la justice ; ne fais pas attention aux beaux vêtements,

et ne le rejette pas, quand il est sale ;

n'accepte pas de cadeau d'un fort,

et n'opprime pas le faible à son profit (Amen-em-ope, § 20).

Garde-toi de dépouiller un malheureux ;

et de faire violence à un faible (Amen-em-ope, § 2) ; cf. Ptahhotep, § 17.

Ne fais pas de faux ... (Amen-em-ope, § 20).

Ne jette pas ton cœur après la puissance (*νέστη*)⁽¹⁾ (Amen-em-ope, § 7).

Ne sois pas avide de remplir ton ventre (Ani, p. 295) ; cf. Ptahhotep, § 7.

Ne sois pas avide de cuivre, et hais le beau lin (Amen-em-ope, § 16).

(1) Voir le texte de S. Jérôme, pour combler la lacune.

(2) Voir le texte de S. Jérôme.

(1) Cf. Sirach, VII, 4. Μὴ Λύτε παρὰ χειροῖς ὑγρονίκη. Pouvoir et richesses marchaient de pair dans la vieille Egypte.

* *

Il est évident que la dépendance n'est pas verbale ; mais il est non moins évident que le morceau copte est tout farci de littérature sapientielle de la vieille Egypte. Ce fait capital est gros de conséquences, et soulève devant notre esprit une foule de questions. Quand et comment Pachôme s'est-il imbu de cette littérature ? Né vers 290 dans le canton d'Esne d'une notable⁽¹⁾ famille païenne, il passa au christianisme vers l'âge de 20 ans ; à partir de cette époque, il se retira, au désert, dans la compagnie des anachorètes pendant de longues années, avant de créer ses communautés monastiques. Nous comprenons maintenant la portée de ce détail, donné par certains biographes : *ses parents le firent soigneusement instruire dans les lettres égyptiennes*. Nous comprenons aussi pourquoi son œuvre nous le révélait comme un esprit extrêmement distingué, nous dirons même peut-être un jour, comme un brillant polémiste, si l'attribution, aujourd'hui encore provisoire, de textes anti-origénistes devient définitive. C'est donc pendant sa jeunesse, c'est à l'école, que Pachôme s'est initié à la vieille littérature nationale. On sait que ce sont les exercices d'élcoliers⁽²⁾ qui nous ont sauvé une bonne part de la littérature morale pharaonique ; on sait aussi que « les enseignements » d'Ani, et « la Sagesse » d'Amen-em-ope figuraient parmi les manuels scolaires de la vieille Egypte⁽³⁾ ; nous pouvons constater qu'à l'aurore de notre IV^e siècle, la même matière figure toujours au programme des écoles ; la

(1) La réputation faites aux moines d'être des gens sans culture et de basse extraction demande à être contrôlée. Petronios, premier successeur de Pachôme, est un très riche propriétaire du canton de Diopolis parva ; Théodore, deuxième successeur et disciple préféré de Pachôme, est également un fils de famille qui passa son enfance à l'école. Sur l'instruction obligatoire, *Reg.* §§ 139-140.

(2) Cf. A. ERMAN : *Literatur der Aegypter*, p. 238 et sv.

(3) *OLZ*, 1924, p. 241.

vieille tradition continue. Est-ce que par hasard l'hellénisation de l'Egypte aurait été beaucoup moins profonde que ne semble le faire croire la documentation unilatérale des papyrologues ?

Sous quelle forme, en effet, se présentaient alors au jeune Pachôme *les lettres égyptiennes* ? Toutes les sources sont d'accord pour nous dire, directement ou indirectement, que Pachôme ignora longtemps le grec ; il faut donc bien qu'enseignement et manuels aient été en langue égyptienne. Mais en quel égyptien ? Tout ce que les textes nous permettent de constater, c'est que Pachôme parle et écrit un sahidique pur ; à peine y trouve-t-on quelques traces d'achminismes ; or Pachôme est mort avant 350 ! Qui oserait prétendre qu'en changeant de religion, il a également changé de dialecte littéraire et d'écriture, surtout que nous le voyons rester fidèle à sa littérature ancienne⁽¹⁾ ? Problème troublant ; car si le jeune Pachôme a appris « le copte » à l'école païenne, c'est que le copte n'a rien de spécifiquement chrétien dans son berceau ! La littérature chrétienne n'aurait-elle donc fait que suivre un courant préexistant⁽²⁾ ? Le christianisme égyptien, celui qui s'adressait, non aux hellènes ou hellénisés, mais à la masse restée fidèle à ses vieilles traditions et à sa langue, serait-il résolument entré, la religion mise à part, dans le sillon de la tradition, pour ne pas dire de la réaction, nationale ? En ce cas, ce n'est pas le copte qui tua la culture égyptienne ; mais

(1) Cf. G. MASPERO : *Les contes populaires de l'ancienne Egypte*, p. VI : « En 1894, le hasard des fouilles ramena au jour, près de Deir-el-Medineh, et dans la tombe d'un religieux copte, un coffre en bois qui contenait, avec le cartulaire d'un couvent voisin, des manuscrits de nature moins monastique, les recommandations morales d'un scribe à son fils (les *enseignements d'Ani*), les prières pour les douze heures de la nuit, et un conte fantastique plus étrange encore que le *conte des deux frères* ».

(2) Sur la position du copte dans l'histoire de la langue égyptienne, voir le magnifique article de K. SELBE dans *Zeitschr. d. d. Morgenländ. Gesellsc.*, t. LXXIX, dont les déductions s'harmonisent admirablement avec nos constatations.

bien l'arabe, qui, en quelques siècles, parvint à tuer la langue nationale ! résultat que le grec, en plus de huit siècles, n'avait pas obtenu. De même qu'il serait absurde de voir un hiatus entre les littératures chrétiennes latine ou grecque et les littératures païennes de même expression, de même n'avons-nous pas tort de dresser la littérature copte contre la vieille littérature égyptienne ? Cette dernière n'a-t-elle pas, au contraire, dans le copte son héritier direct ?

Cette conception serait en tout cas conforme à celle qui animait Pachôme, quand il organisa le cénobitisme chrétien. Loin de repousser avec horreur tout le vieux passé de sa nation, c'est sur le trone de l'antique Sagesse égyptienne qu'il greffa le rameau de l'ascétisme chrétien ; on peut croire, que de son regard d'aigle (Pachôme = *le grand aigle*) il a saisi la profondeur du principe : *non veni solvere sed adimplere*. Quelle lumière cette inattendue révélation ne jette-t-elle pas sur les caractères du cénobitisme naissant, et ajoutons, sur ceux de la jeune littérature chrétienne d'Egypte !

Car, pour revenir, en terminant, au point de vue littéraire, faut-il encore se demander si la règle de Pachôme a été primivement rédigée en grec ? Peut-on encore soutenir que la forme primitive est à trouver chez Pallade dans la « règle de l'ange » ? Est-il encore prudent de prétendre que les textes coptes magiques, médicaux, etc., dérivent du grec ? En un mot, n'y a-t-il pas lieu de réviser nos points de vue, en vertu desquels un texte copte, a priori, était censé traduit du grec ?

Il est inutile d'allonger la liste des questions, car la moisson n'est pas encore mûre ; il est trop tôt pour récolter. Au milieu du lent et pénible travail d'identification et de classement, nous avons voulu simplement nous redresser un instant, pour montrer la voie que nous suivons et demander aux esprits éclairés, si nous ne nous faisons pas illusion.

L. TH. LEFORT.

— 10 —

UNE PASTORALE ANTIJULIANISTE DES ENVIRONS DE L'ANNÉE 530

Le document dont nous publions le texte ci-dessous occupe les folios 2 vrb à 4 vrb de l'*Add. 14663* du British Museum. Ce manuscrit, un recueil monophysite de pièces théologiques écrit au vr^e ou au vn^e siècle, nous parvient dans un piteux état. Des 22 cahiers qui le composaient à l'origine, aucun ne subsiste intact⁽¹⁾ ; la lettre que nous en extrayons est elle-même mutilée, et le fragment conservé introduisait, semble-t-il, un développement relativement étendu.

Les destinataires sont les cénobites des provinces (ἀναγγέλλει) mésopotamiennes, prêtres, higoumènes ou simples moines ; cette indication de la suscription est précisée, dans le titre, comme suit : « aux moines de la communauté des Amideens et de la région soumise à leur autorité »⁽²⁾. Les moines sont « pleins de zèle pour la vraie foi » ; ils « souffrent persécu-

(1) W. WRIGHT, *Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum*, Londres, 1871, II, 690-691.

(2) La Haute-Mésopotamie, et en particulier la ville d'Amid, la Diarbékir moderne, était un centre important de vie monastique. Sur l'histoire du monophysisme dans la région d'Amid, voir C. KARALEWSKY, article *Amid*, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* de A. BAUDRILLART, fasc. x, col. 1239 et suiv. ; sur les monastères de la Haute-Mésopotamie, voir MICHEL LE STERIS, *Chronique*, édit. J.-B. CHABOT, Paris, 1899 et suiv., aux passages où renvoient les multiples références de l'index, au mot *Amid*). Michel parle de cinq couvents de la métropole d'Amid (*Chronique*, ix, 14 : éd. CHABOT, II, 171) ; la même mention des cinq couvents d'Amid se retrouve, pour une époque un peu postérieure, dans le pseudo-ZACHAIRE le RHÉTEUR, *Hist. eccl.*, xii, 6 (éd. E. W. BROOKS, CSCO, Script. syri. sér. III, tome VI, Louvain, 1924, II, p. 136). Lorsque les Perses attaquèrent l'empire vers 889 (= 578), raconte Michel, « ils brûlèrent les églises et les monastères qui étaient dans la région d'Amid, jusqu'aux murs de cette ville » (*Chronique*, x, 13 : éd. CHABOT, II, 322).